

Forum

des projets urbains

Grand Ouest

4 avril 2018
Bordeaux



PLONGEZ AU CŒUR DES PROJETS URBAINS !

Seule plateforme d'informations indépendante permanente sur les principales opérations d'aménagement à l'échelle française et européenne, le Forum des Projets Urbains offre, depuis 2001 à Paris, un lieu périodique d'informations et d'échanges de savoir-faire et d'expériences sur le thème de l'aménagement. Pour la seconde fois, le Forum des Projets Urbains s'intéresse plus particulièrement à la dynamique du Grand Ouest. Après avoir questionné un territoire allant de Brest à La Rochelle, en passant par Nantes, le Forum s'installe à Bordeaux et réunit de nombreuses villes de la façade Atlantique autour d'une quinzaine de projets urbains. Une occasion privilégiée de rencontrer partenaires, concepteurs, investisseurs, promoteurs, commercialisateurs et prestataires dans une saine émulation de projets.

www.projetsurbains.com/go

Contact :

Innovapresse - 5, rue Saulnier - 75009 Paris
T : +33 (0)1 48 24 81 27 - F : +33 (0)1 42 47 00 76
fpu@innovapresse.com - www.projetsurbains.com/nord

INNOVAPRESSE
GROUPE



Qu'est ce que le FPU ?

Un lieu d'échanges et de débats...

Rendez-vous majeur des acteurs de l'aménagement urbain sur les projets, le Forum des Projets Urbains offre une tribune pour les projets d'aménagement qui engagent les élus et les collectivités dans un processus de plusieurs années et qui mettent en jeu une multitude d'acteurs tant publics que privés.

... au centre d'enjeux politiques et commerciaux

Les participants du Forum des Projets Urbains sont des élus, des décideurs publics, des techniciens des collectivités locales, des responsables de structures de (re)développement urbain, des responsables de sociétés d'aménagement, des architectes-urbanistes ainsi que des investisseurs, des promoteurs, des gestionnaires de services urbains (transport, énergie, etc.). Les projets présentés bénéficient d'un vaste plan de communication, avant, pendant et après le Forum grâce aux supports de communication : Guide des Projets Urbains, presse, Internet, partenariats médias... La conception, l'organisation et la gestion de la manifestation sont conduites par le Groupe Innovapresse.

A propos du FPU GO

Innovapresse organise, depuis 2001, le Forum des Projets Urbains (FPU) qui se tient chaque année en novembre au Palais des Congrès de Paris, et dont la 17^e édition a eu lieu le 14 novembre dernier. Le Forum des Projets Urbains a déjà rassemblé jusqu'à 1 800 personnes et 65 projets. Fort de ce succès et avec une volonté affirmée de s'ancrer dans les territoires convoqués, Innovapresse déploie la manifestation en régions. Le Forum des Projets Urbains de la Méditerranée (FPU Med), le Forum des Projets Urbains du Grand Ouest (FPU GO) et le Forum des Projets Urbains Nord-Européen (FPU NE) réinterprètent le modèle du FPU parisien, à une échelle plus fine et dans un cadre plus convivial. Pour sa seconde édition, le Forum des Projets Urbains du Grand Ouest choisit la métropole bordelaise comme hôte. Quelle forme prend la métropolisation en Nouvelle-Aquitaine et sur tout le pourtour de l'Atlantique ? Quelles politiques urbaines sont déployées ? Quels projets de nouveaux quartiers sont développés ? Quel rapport tisser avec l'océan et quel paysage façonner vers les terres ? De la Normandie au Sud Ouest, le Forum des Projets Urbains du Grand Ouest est le lieu du débat sur des problématiques communes, de l'affirmation des singularités territoriales et de la consolidation des liens inter-territoriaux.

Les enjeux du FPU GO

S'informer

Découvrez les projets urbains du Grand Ouest et les principales opérations d'aménagement en cours : contexte et objectifs, enjeux et montages, risques, obstacles et solutions, acteurs, programmes et calendrier.

Communiquer

Présentez vos projets et vos opérations, valorisez votre expertise et rencontrez de nouveaux partenaires et investisseurs.

(Se) rencontrer

Créez des contacts de haut niveau et développez votre réseau professionnel grâce aux ateliers interactifs et aux espaces de networking.

Exposer

Exposez vos projets, maquettes, produits ou services dans un espace dédié et bénéficiez d'une audience privilégiée pendant le Forum.

L'organisation du FPU GO

20 ateliers projets

Des présentations synthétiques et illustrées pour suivre les évolutions du secteur et s'informer sur les projets urbains en cours et à venir sur le territoire du Grand Ouest. [Durée : 45 minutes]

1 séance plénière

Une conférence-débat consacrée à un thème d'actualité. [Durée : 1h15]

des espaces de rencontre et d'échanges

+ de 15 villes ou agglomérations représentées



En savoir plus, réserver, nous contacter

Valérie Gibault
go@projetsurbains.com
Tél. : +33 1 48 24 81 27
www.projetsurbains.com/go

Retour sur le FPU GO 2017

le 29 mars 2017 à la Cité des Congrès de Nantes

400 participants

17 ateliers projets

Alençon, Beaucouzé, Brest, Carquefou, Guérande, La Baule, La Rochelle, La Roche-Sur-Yon, Lorient, Nantes, Pontchâteau, Rennes, Saint-Herblain, Saint-Nazaire, Savenay...

1 séance d'ouverture : Nantes Saint-Nazaire : la métropole en projets depuis les rives de la Loire

en présence de Johanna Rolland, maire de Nantes et présidente de Nantes Métropole, David Samzun, maire de Saint-Nazaire et Guillaume Hébert, Une Fabrique de la ville.



Vue aérienne de la façade littorale, site universitaire de Gavy à Saint-Nazaire ©ADDRN

1 atelier stratégique : Bilbao : l'innovation toujours en marche ?

en présence de Pablo Otaola, Directeur général de Zorrotzaurre et Ariella Masbourgi, Grand prix de l'urbanisme 2016.

1 séance plénière : Quelle(s) stratégie(s) pour les villes portuaires ?

en présence de Paul Turret, directeur, Institut Supérieur d'Economie Maritime (ISEMAR), Franck Mousset, directeur Territoires, accès, environnement, Grand Port Maritime Nantes Saint-Nazaire et Claire Guiheneuf, directrice, Brest Aménagement Métropole.



Bilbao poursuit sa mutation avec le grand projet de Zorrotzaurre.

parmi les partenaires 2017 :





Offre Sponsor / Grand partenaire

→ 9 000 € HT (10 800 € TTC)

Prestations :

- **Le sponsor est associé à l'ensemble du plan de communication du Forum.**
La marque et les éléments de distinction du logo du sponsor sont mis en valeur sur les différents supports de communication : plaquette, site Internet, publicités...
- **Le sponsor est associé à l'organisation du Forum.**
Le sponsor participe s'il le souhaite, aux réunions de préparation et au déjeuner-bilan.
- **Le sponsor bénéficie d'un temps de parole privilégié pendant le Forum.**
Pendant 45 minutes, le sponsor dispose d'une salle de 150 places pour présenter son activité, sa stratégie ou un projet urbain.
- **Le sponsor bénéficie d'une présence visuelle permanente le jour du Forum.**
Impression du logo sur les supports de communication, sous forme de bannières dans les espaces de circulation et les salles d'ateliers.
- **15 accréditations gratuites.**
- **1 page de publicité dans le Guide des Projets Urbains du Grand Ouest remis aux participants.**
- **1 plaquette dans les malles remises aux participants.**

Ils nous font confiance

- AG REAL ESTATE
- ALTARÉA COGEDIM
- BOUYGUES IMMOBILIER
- BPD MARIGNAN
- CONVERGENCES-CVL
- LA CAISSE DES DÉPÔTS
- DEXIA
- EDF
- SCET
- LINKCITY
- EIFFAGE AMÉNAGEMENT
- NEXITY / VILLES & PROJETS
- SEQUANO AMÉNAGEMENT
- VINCI IMMOBILIER / ADIM...

ATELIER PROJET

→ 1 200 € HT (1 440,00 € TTC)

Inclus : Votre fiche projet dans le Guide des Projets Urbains du Grand Ouest + 2 accréditations

Date-limite de réservation des ateliers : 15 février

Date-limite de remise des textes et pièces graphiques pour le Guide des Projets Urbains : 20 février

Date-limite de remise des supports de présentation pour le jour du Forum : 20 mars

OFFRE PACKAGING

Un atelier-projet et une page de publicité dans Traits Urbains au tarif exceptionnel de 1 800 € (2 160 € TTC) au lieu de 3 700 €

CAPTATION DE VOTRE ATELIER PROJET ET/OU INTERVIEW VIDEO

Diffusion sur le site du FPU GO pendant un an et sur nos outils de communication et fichier adressé au porteur, libre de droits au tarif de 700 € HT (840 € TTC) chacun ou 1 200 € HT l'ensemble (1 440,00 € TTC)

INSCRIPTIONS

→ 1^{er} participant : 260 € HT (312,00 € TTC)

→ 2^e au 5^e participant (même organisme) : 240 € HT (288,00 € TTC)

→ 6^e participant et plus : 220 € HT (264,00 € TTC)

Convention de formation disponible sur simple demande.

SPONSORING GRAND PARTENAIRE

→ 9 000 € HT avec 15 entrées (10 800 € TTC)

Inclus : 15 accréditations. Détail du dispositif : cf page précédente ou nous consulter.

GOODIES ET DOCUMENTS

Insertion d'un document ou d'un objet (goodies) dans la mallette participants

Quantité à fournir : 400.

Date limite de remise : 15 mars

→ 1 800 € HT (2 160,00 € TTC)

PUBLICITÉ

• Page dans le Guide des Projets Urbains du Grand Ouest

Tirage : 1 000 ex ; Format : H 210 x L 210.

Bouclage technique : 10 mars

→ 1 600 € HT (1 920,00 € TTC)

Le comité d'organisation

LE FORUM DES PROJETS URBAINS DU GRAND OUEST

est organisé par Innovapresse

5 rue Saulnier 75009 Paris

Tél : 01 48 24 81 27 - Fax : 01 48 24 81 30

INNOVAPRESSE, UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE FICADE

Depuis plus de 40 ans, Innovapresse édite des publications de référence dans le domaine de l'urbanisme, de l'immobilier et de l'architecture : lettres d'information, magazines, guides et ouvrages. Innovapresse organise également des événements aujourd'hui incontournables, qui fédèrent et animent la communauté professionnelle : forum des projets urbains, voyages d'études, prix et classements... Fort de ces savoir-faire, Innovapresse met ses compétences éditoriales, audiovisuelles et événementielles à la disposition des institutions et des organismes publics ou privés exerçant dans ses domaines d'expertise.

WWW.PROJETSURBAINS.COM/GO

Les partenaires

LES INSTITUTIONNELS

- Conseil Général de l'Environnement et du développement durable (CGEDD)
- Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN)

LES ASSOCIATIONS D'ÉLUS

- Association des maires des grandes villes de France (AMGVF)

LES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

- Club ville aménagement
- Conseil français des urbanistes (CFDU)
- Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU)

Contact

Valérie Gibault Innovapresse

5 rue Saulnier 75009 Paris

Tél : 01 48 24 81 27 - Fax : 01 48 24 81 30

E-mail : go@projetsurbains.com

www.projetsurbains.com/go

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Dispositions générales

Le participant à la manifestation s'engage formellement à respecter le présent règlement. En outre, il s'engage à prendre connaissance et à accepter sans réserve les prescriptions édictées par l'Administration du lieu de la manifestation, notamment en matière de sécurité.

1) Obligations de l'organisateur

L'organisateur, Innovapresse, s'engage à assurer à BORDEAUX, la bonne tenue de la manifestation à la date du 4 avril 2018 de 9h00 à 18h00. La date pourra cependant être modifiée par l'organisateur, et ce sans que le participant puisse s'y opposer ou réclamer une quelconque indemnité s'il était de l'intérêt même de la manifestation, compte tenu de son objet, qu'une telle modification intervienne à charge pour l'organisateur d'en aviser par écrit le participant au plus tôt un mois avant son ouverture.

2) Obligations du participant

Le présent contrat de participation doit obligatoirement être accompagné d'un bon de commande administratif concernant les collectivités. A défaut d'un règlement avant le 4 avril (sauf pour les collectivités qui paient « sur service fait »), le projet ne pourra pas être inscrit au FPU. Faute de règlement correspondant, le signataire n'en demeure pas moins débiteur de la somme indiquée. Le présent engagement de participation à la manifestation en qualité de « participant » est définitif et irrévocable. En cas de désistement avant le 4 mars pour une raison de force majeure, l'intégralité du montant TTC de la participation sera remboursée par l'organisateur. Après le 4 mars, aucun remboursement ne sera effectué, et le montant de la participation, intégralement dû dès la signature du présent contrat d'adhésion, devra être payé suivant les modalités dudit contrat. Un participant a le droit de se faire remplacer, à condition de prévenir l'organisateur au minimum 48 heures avant la date de la manifestation, et en communiquant ses coordonnées précises.

3) Sécurité ordre et police

Le participant est tenu de respecter scrupuleusement les mesures d'ordre intérieur à la manifestation ou toutes mesures de police prescrites non seulement par l'Organisateur mais par toute autorité compétente.

4) Sanctions

Toute infraction par le participant aux dispositions générales du présent règlement prévues par l'article 2 ; concernant le règlement du montant de la participation, entraînera de plein droit et sans mise en demeure préalable, s'agissant d'infraction à des conditions essentielles et déterminantes d'adhésion au présent contrat, l'exclusion immédiate du participant de l'enceinte de la manifestation et ce sans remboursement du montant de sa participation ou d'une quelconque somme par lui versée qui restera acquise à l'organisateur. Toute autre infraction par le participant aux dispositions générales du présent règlement pourra entraîner les mêmes sanctions, mais après une mise en demeure préalable d'y remédier restée sans effet dans un délai de 24 heures à compter de sa réception.

5) Loi applicable – attribution de juridiction

Le présent contrat d'adhésion est régi par la loi française, sa version française unique étant seule opposable aux parties, ce que ces dernières reconnaissent expressément. En cas de litige portant sur l'interprétation ou l'exécution du présent contrat d'adhésion, le Tribunal du siège social de l'organisateur sera seul compétent pour en connaître ce que les parties acceptent expressément.

6) Informatiques et libertés, droits d'auteur

Les informations, y compris les photos, qui sont demandées sont indispensables à la conclusion du présent contrat et à l'accès au FPU GO Elles sont libres de tous droits de reproduction. Elles sont communiquées au tiers et aux partenaires avec lesquels Innovapresse a contracté pour les besoins de l'exécution du présent contrat et pourront être utilisées, avec mention de la source, sur tous supports de diffusion relatifs au Forum, y compris sur le réseau Internet. Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, le signataire peut exercer son droit d'accès, de rectification et d'opposition sur les informations le concernant présentes dans notre fichier, auprès du directeur du Forum auquel il participe.

